

S'adressant après à l'autre, il lui dit la même chose; et celui-ci répondit en disant: Je m'y en vais, Maître, et il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père? Ils lui dirent: C'est le premier. Alors Jésus leur parla ainsi: Je vous dis en vérité que les publicains et les prostitués vous précéderont dans le royaume du ciel; car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous ne l'avez point cru; au contraire, les publicains et les prostitués ont cru à ses paroles, et vous autres qui avez vu cela, vous n'avez point été touchés de repentir pour croire à ses paroles (Math., XXI, 28-32).

Les princes des prêtres, les docteurs de la loi et les anciens du peuple se tenant toujours là, Jésus leur parla plus fortement, et leur dit: Écoutez une autre parabole. Un père de famille ayant planté une vigne, l'enferma d'une haie, y mit un pressoir et y bâtit une tour; puis l'ayant louée à des vigneron, il s'en alla dans un pays éloigné. Le temps des vendanges étant proche, il envoya ses serviteurs aux vigneron, pour en recueillir les fruits. Mais les vigneron ayant pris ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent encore un autre. Il leur envoya une seconde fois d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils leur firent le même traitement. En dernier lieu, il leur envoya son fils, disant en lui-même: Peut-être auront-ils du respect pour mon fils. Mais les vigneron, voyant le fils, dirent entre eux: C'est ici l'héritier; allons, tuons-le, et nous nous rendrons maîtres de son héritage. Et, s'étant saisis de lui, ils le jetèrent de la vigne, et le tuèrent. Quand donc le Seigneur de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneron? Ils lui répondirent: Il les tuera tous méchants; et il louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leur saison.

Ces faux prêtres et ces faux docteurs, qui étaient les principaux ministres de la synagogue, étaient les vigneron dont le Seigneur entendait parler; car la synagogue était la vigne, selon l'Écriture: ainsi ceux qui firent cette réponse portèrent contre eux le jugement de leur condamnation. Car leurs pères avaient tué les prophètes, que le Dieu d'Israël leur envoyait comme ses serviteurs; et pour eux ils mirent à mort son Fils. Aussi Dieu extermina-t-il tous ces méchants par la ruine de leur ville et par celle de leur temple. Puis de la synagogue il en fit l'Église, qu'il confia à d'autres ministres.

Au reste Jésus-Christ voyant qu'on avait répondu de la sorte, ajouta ces paroles, en s'adressant à eux: N'avez-vous jamais lu dans les Écritures (Psal. CXVII, 22): La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâissaient, est devenue la pierre de l'angle; c'est le Seigneur qui l'a fait ainsi, et nos yeux en sont dans l'admiration? C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera délégué, et qu'il sera donné à un peuple qui en fera les fruits. Et celui qui tombera sur cette pierre, se brisera; mais celui sur lequel elle tombera sera écrasé. L'évangéliste ajoute que les princes des prêtres et les pharisiens ayant entendu ces paraboles de Jésus, connurent

bien que c'était d'eux dont il parlait. Et cherchant à-dessus le moyen de le prendre, ils appréhendèrent les peuples, parce qu'ils le considéraient comme un prophète. Saint Marc dit qu'alors ils le laissèrent là et se retirèrent, « et relicto illo abiierunt » (Math., XXI, 35-46; Marc, XII, 1-12; Luc, XX, 9-19).

Autre parabole.

Les princes des prêtres s'étant retirés, parce qu'ils ne pouvaient entendre ces paraboles, qui découvraient le fond de leur malice et qui les piquaient jusqu'au vif, quelques pharisiens restèrent là. Et Jésus-Christ reprenant la parole, leur dit encore cette parabole: Le royaume des cieux est semblable à un roi de la terre qui voulut faire les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs pour faire venir aux noces ceux qui y étaient conviés; mais ils n'y voulurent pas venir. Il envoya une seconde fois d'autres serviteurs, les chargeant de dire aux conviés: Voilà que j'ai préparé mon dîner; j'ai fait tuer mes bœufs et mes volailles, enfin tout est prêt, venez-vous-en aux noces. Mais eux ne s'en souciaient point, s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, l'autre à son commerce. Pour les autres, ils se saisirent de ses serviteurs, et après les avoir outragés, ils les tuèrent. Le roi ayant appris cela, en fut en colère; et, envoyant ses armées, il fit périr ces meurtriers, et réduisit leur ville en cendres. Alors il dit à ses autres serviteurs: Le festin des noces est tout prêt, mais ceux qui y étaient invités n'en étaient pas dignes. Allez-vous-en donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ses serviteurs, s'en allant dans les rues, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais; et les tables des noces furent remplies. Or le roi entra pour voir ceux qui étaient à table; et ayant aperçu un homme qui n'avait point la robe nuptiale, il lui dit: Mon ami, comment êtes-vous entré ici, n'ayant point la robe nuptiale. Et cet homme demeura muet. Alors le roi dit à ses gens: Liez-lui les pieds et les mains, jetez-le dans les ténèbres extérieures; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Les pharisiens qui étaient restés, entendant ces paraboles, se retirèrent aussi, voyant bien qu'il n'y avait pas moyen, parmi la multitude du peuple, de se saisir de Jésus-Christ (Math., XXII, 1-14).

Les pharisiens et les hérédien viennent pour le surprendre.

Après toutes ces paraboles, les pharisiens s'étant retirés, comme le dit saint Matthieu, délibérèrent entre eux comment ils feraient pour le surprendre dans ses paroles: Tunc abeuntes pharisei, consilium inierunt, ut caperent eum in sermone (Math., XXII, 15). Il leur vint en pensée qu'ils ne pouvaient pas mieux en venir à bout qu'à l'occasion du tribut ou du cens; car c'est ainsi qu'on appelait ce qu'on payait aux Romains depuis vingt-deux ans, c'est-à-dire, depuis que Quirinius eut réduit la Judée en province par l'ordre d'Auguste. La plupart des Juifs ne payaient ce tribut qu'à regret, et il y avait des zélés parmi eux, qui soutenaient qu'il ne fallait point s'y

assujettir, parce que c'était une espèce de servitude, que ne devait point souffrir une nation sainte et choisie qui n'avait ou ne devait avoir pour Seigneur que Dieu seul. Ces zélés, qui, dans le fond, n'étaient que de vrais factieux, fomentés par les pharisiens, passaient pour des hommes justes parmi le peuple, à cause qu'ils semblaient être plus attachés à la loi. Les pharisiens, pour mieux réussir dans leur dessein artificieux, envoyèrent quelques-uns de leurs sectateurs, qui contrefaisaient les zélés ou les justes, qui se justas simularent, comme parle saint Luc (XX, 23). Outre cela, comme ils avaient du crédit, ils prièrent quelques officiers d'Hérode Antipas, qui favorisait les Romains, aussi bien que leur maître, qui était alors à Jérusalem, de se joindre à ceux de leur corps, qu'ils envoyaient à Jésus. Et ce sont ces gens ou officiers d'Hérode le tétrarque qui sont ici nommés hérédien.

Les pharisiens crurent qu'une fourberie si bien concertée, à ce qu'ils pensaient, ne manquerait pas d'avoir son effet, qui était, selon leur idée, ou de rendre Jésus odieux au peuple, s'il disait qu'il fallait payer le tribut aux Romains, ou de l'accuser auprès des Romains et même de Pilate, qui était actuellement dans Jérusalem, s'il disait qu'il ne fallait point le payer. Les justes ou les zélés le devaient accuser auprès du peuple, et les hérédien devaient le déferer aux Romains. Voyons maintenant comment Jésus-Christ évita ce piège, où tout autre que lui aurait été pris. Voici ce que saint Matthieu écrit là dessus.

Alors les pharisiens s'étant retirés, formèrent entre eux le dessein de le surprendre dans ses paroles. Pour cela ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérédien, « mittunt ei discipulos suos cum herodianis. » Saint Luc explique mieux leur pernicieux dessein, quand il dit: Et voulant l'attraper, ils lui envoyèrent des personnes qui contrefaisaient les justes (ou bien les zélés) pour lui tendre des pièges et le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer à la puissance du gouverneur. Ces gens lui dirent: Maître, nous savons que vous aimez la vérité et que vous enseignez sincèrement la voie de Dieu, sans vous soucier de qui que ce soit, car vous n'avez point d'égard pour la qualité des personnes. Dites-nous donc, qu'en pensez-vous: Est-il permis de payer le tribut à César, ou ne l'est-il pas? Mais Jésus connaissant leur malice, leur dit: Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la monnaie du cens, « ostendite mihi numisma census. » Et ils lui présentèrent un denier.

C'était une petite pièce d'argent, de la valeur de sept à huit sous, qui est appelée dans le syriaque le denier d'argent de la capitation, car il se payait alors par tête aux Romains, dans la Judée et dans la Samarie, mais non pas dans la Galilée, ni dans la Traconite, soumises aux tétrarques. Alors Jésus leur dit: De qui est cette image et cette inscription? Ils lui répondirent: De César. Jésus leur dit: Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. L'ayant entendu, ils admirèrent sa réponse; et, le lais-

sant là, ils se retirèrent. Ils avaient raison d'admirer une réponse si pleine de sagesse, qui le garantit des pièges qu'ils lui avaient dressés (Math., XXII, 15-22; Marc, XII, 15-17; Luc, XX, 20-26).

Quoique j'aie déjà dit quelque chose de cette monnaie du cens, ou du tribut, qu'on payait alors aux Romains dans la Judée, et qui était un denier d'argent, valant près de huit sous, il est encore bon de savoir que ce denier contenait une drachme attique. Ainsi ce tribut qu'on payait par tête était à-peu-près léger; car ce n'était que la moitié du didrachme, ou du demi-sicle, qu'on donnait au temple.

Ce denier portait l'empreinte ou l'image de Tibère César, qui régnaît alors. Et c'est de lui que Philostrate (In Vit. Apollon.) fait mention, quand il parle d'une drachme d'argent marquée de l'image de Tibère. Cette capitation se payait chez les Juifs, par les hommes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante-cinq, et par les femmes depuis l'âge de douze, c'est-à-dire depuis la puberté. Au moins Ulpien nous apprend-il (Leg. 3, D. de Censibus) qu'on le payait ainsi dans les deux Syries, sous lesquelles la Judée était comprise. Mais quand cette malheureuse province fut subjuguée par Vespasien, le tribut fut double, car alors on paya deux drachmes ou deux deniers.

Il confond les saducéens.

Après que Jésus Christ eut confondu les pharisiens et les hérédien, il fit la même chose aux saducéens, qui vinrent aussi à lui dans le dessein de le surprendre ou de l'embarasser. Tout ceci se passait au temple, dans les galeries, le mardi 12 avril, trois jours avant sa passion. Ce jour-là, « in illo die », dit saint Matthieu, les saducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, vinrent à lui, et l'interrogèrent, en disant: Maître, Moïse nous a ordonné, si quelqu'un mourait sans enfants, ayant une femme, que son frère l'épousât et qu'il suscitât des enfants à son frère. Or il y avait sept frères, dont le premier a épousé une femme, et est mort sans enfants. Le second l'a épousée, et est aussi décédé sans enfants. Le troisième l'a prise, et les autres jusqu'à septième, et tous sont morts sans laisser d'enfants. Enfin cette femme est morte après eux tous. Au temps donc de la résurrection, auquel d'eux deux sera-t-elle la femme, car tous sept l'ont eue pour épouse? Ces hommes malicieux croyaient l'avoir fort embarrassé par cette demande, qui n'était faite que par des gens terrestres et charnels. Voici donc la réponse du Fils de Dieu, qui est encore pleine de cet esprit de sagesse qu'on remarque dans tous ses discours: Vous êtes, leur dit-il, dans l'erreur; parce que vous ne savez pas les Écritures, ni quelle est la puissance de Dieu: « Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei. » Car au temps de la résurrection, on n'aura ni femme, ni mari; mais tous seront dans le ciel comme les anges de Dieu.

Saint Luc étend cette réponse un peu davantage et fait ainsi parler Jésus-Christ: Les enfants de ce siècle-crovoient des femmes, et les femmes prennent des mari-

Mais parmi ceux qui se sont jugés dignes d'avoir part au siècle futur et à la résurrection des morts, les femmes n'auront point de maris, ni les maris de femmes; car alors ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront semblables aux anges, et ils seront fils de Dieu, étant enfants de la résurrection. Et que les morts ressusciteront un jour, Moïse le déclare assez lorsqu'étant auprès du buisson il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants, car tous sont vivants devant lui. Alors quelques-uns des docteurs de la loi prenant la parole, lui dirent: Maître, vous avez fort bien dit. Ces docteurs parlaient ainsi, parce qu'étant pharisiens, ils croyaient et soutenaient la résurrection hautement contre l'erreur manifeste des saducéens, qui n'étaient que des impies. Depuis cette réponse, personne de ceux-ci n'osa faire de questions. Pour ce qui est du peuple, il était dans l'admiration de ses paroles et de sa doctrine (Math., XXII, 25-33; Marc, XII, 18-27; Luc, XX, 27-40).

Il ferme la bouche aux pharisiens.

Les pharisiens ayant appris que Jésus-Christ avait, par sa réponse, imposé silence aux saducéens, en furent ravis, car ils haïssaient mortellement ces sectaires et avec beaucoup de raison. Néanmoins ils complotèrent ensemble, et étant venus le trouver, car il se tenait toujours dans le temple, l'un d'entre eux, qui était docteur de la loi, lui fit cette demande, voulant le tenter: Maître, quel est le grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier des commandements. Le second est semblable à celui-là: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements. Or le Fils de Dieu, après cette réponse, voyant que les pharisiens étaient assemblés, leur fit cette demande belle et importante touchant le Messie: Que vous semble du Christ, leur dit-il? De qui est-il fils? Ils lui répondirent: de David. Et il leur dit: Comment donc David (Psal. CIX, 1) l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, par ces paroles: Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à être votre marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Personne ne put lui répondre une seule parole, et depuis ce jour-là nul n'osa plus lui faire de questions (Math., XXII, 34-45; Marc, XII, 28-37; Luc, XX, 41-44).

Ces paroles, le Seigneur a dit à mon Seigneur, c'est Dominus Dominus meo, etc., sont tirées du psaume CIX. Or si ce psaume est de David, comme il l'est effectivement, selon le titre et selon qu'on le croyait du temps de Jésus-Christ; car les pharisiens n'osèrent pas dire le contraire, ces paroles par conséquent sont aussi de David. Comment donc ce grand roi, en parlant du Messie, a-t-il pu dire: Le Seigneur, le Dieu éternel a dit à mon Seigneur, qui est mon fils, le Messie, Asseyez-vous à ma droite? Jésus avait raison de dire que David n'avait pu parler de la sorte; et par

conséquent que le Christ n'était point son fils. D'où il laissait à conclure qu'il était vrai Fils de Dieu, qui le fait asseoir à sa droite et qui lui dit dans ce même psaume, qu'il l'a engendré de son sein avant la création de l'aurore, c'est-à-dire avant tous les siècles et dès l'éternité.

C'est là l'article le plus important de la foi des chrétiens, que Jésus-Christ, leur divin Maître, a si bien établi, non-seulement en cet endroit, mais encore dans tout son Évangile par tant de prodiges. N'est-ce pas cet article que saint Pierre confessa, quand il dit à Jésus (Math., XVI, 16): Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant: Tu es Christus, Filius Dei veri. Ce fut cette divine confession que Jésus lui-même releva si fort, et pour laquelle il fit saint Pierre prince de son Église. Mais les démons, ou les démons, accablés du poids de son bras et de sa puissance divine qui les tourmentait en les chassant, n'ont-il pas dit: Jésus, Fils du Dieu Très-Haut, Je su, fili Dei Altissimi (Marc, V, 7), ne nous tourmentez point. Ils l'ont donc reconnu pour Fils de Dieu: nous le voyons par plusieurs endroits des saints Évangiles. Mais Dieu lui-même ne l'a-t-il pas déclaré solennellement au baptême et à la transfiguration, en disant: C'est ici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances: Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui (Math., III, 17; Luc, IX, 35). Enfin il est reconnu Fils de Dieu, ayant, comme dit saint Paul (Philip., II, 6-11), la forme et la nature de Dieu et étant égal à Dieu, equalis Deo; car il n'a point usurpé cette égalité. Le ciel, la terre et l'enfer le reconnaissent pour tel, puisqu'en son nom l'on y fléchit le genou, selon le même apôtre. Et nonobstant tout cela, peut-être y a-t-il aujourd'hui des hommes qui ne veulent point le reconnaître et qui disent en eux-mêmes: Non, il n'est pas Fils de Dieu. Mais s'il y en a, ce sont des corrompus et des insensés, semblables à ceux qui disent dans leur cœur: Non est Deus, Il n'y a point de Dieu (Psalm. XIII, 1).

Les pharisiens sont fortement repris.

J'ai déjà remarqué que le corps des pharisiens avait un grand crédit chez les Juifs et surtout parmi le peuple, parce qu'outre qu'il était très-nombreux, il avait encore, pour ainsi dire, la clef de la science; car c'était de ce corps qu'on tirait tous les docteurs de la loi et les interprètes des livres sacrés. Aussi faut-il dire à leur louange que, hors quelques mauvaises traditions qu'ils avaient et pour lesquelles ils marquaient trop d'entêtement, ils étaient les dépositaires de la véritable doctrine. Car enfin les saducéens, depuis deux ou trois siècles, avaient introduit dans la religion juudaïque des erreurs dangereuses qui l'auraient corrompue si les pharisiens ne s'y étaient fortement opposés. Du reste, c'étaient des hommes orgueilleux, hypocrites, superstitieux en beaucoup de choses, et surtout jaloux de leur crédit et de leur autorité. De là procédait la haine qu'ils avaient contre Jésus-Christ et qu'ils avaient fait paraître à saint Jean-Baptiste, ne souffrant qu'avec une peine extrême qu'il

fussent suivis, et, pour ainsi dire, adorés du peuple.

Le Fils de Dieu qui les connaissait jusqu'au fond de l'âme et qui savait qu'ils étaient eux qui conspiraient ouvertement à le faire mourir, voulut les faire connaître. S'adressant donc au peuple et à ses disciples, il leur dit: Les docteurs de la loi et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse; c'est qu'ils étaient les interprètes publics de la loi de Moïse et des Écritures, dans les synagogues et dans les écoles. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne réglez pas vos actions sur leurs œuvres, car ils disent bien, mais ils ne font pas. Ils sont des fardeaux pesants et qui sont très-difficiles à porter, et les mettent sur les épaules des hommes. Ils aiment à se promener avec de grandes robes, volant ambulare in stolis (Luc, XX, 46). Ils portent des phylactères plus larges que les autres, et dilatant phylacteria sua; et ont des franges plus longues, et magnificant fimbrias (Math., XXIII, 5). Ces paroles ont besoin d'interprétation, car sans cela on ne les saurait entendre.

Les Juifs, instruits depuis longtemps par les pharisiens, croyaient être obligés par la loi de Moïse à porter sur le front et sur le bras gauche, qui est le plus près du cœur, quelque marque ou mémorial qui les fit souvenir des grands commandements de la loi, et principalement de celui qui ordonne de ne croire qu'un Dieu, et de l'aimer de tout son cœur et de toute son âme. Comme la loi, au livre du Deutéronome, chap. VI, v. 8, semblait effectivement les obliger à porter cette marque réminorative, ils avaient trouvé l'invention de faire de petites bandes de parchemin pour mettre sur le front et sur le bras, selon qu'il était porté dans la loi. Ils écrivirent sur ces bandes de parchemin certains endroits des livres de Moïse, à savoir de l'Exode et du Deutéronome. Le premier endroit était pris du chap. XIII de l'Exode, depuis le v. 5 jusqu'au 11°. Le deuxième était tiré du même chap. depuis le v. 11 jusqu'au 19°. Le troisième se prenait du chap. VI du Deutéronome, depuis le v. 5 jusqu'au 10°. Et enfin le quatrième était extrait du chap. XI du même livre, depuis le v. 15 jusqu'au 22°. On mettait ces bandes ainsi écrites dans du cuir noir, qui avait des cordons ou laces; et les Juifs, les jours de fête, durant les prières du matin, portaient dans leurs synagogues ces bandes attachées au front et à la main gauche, pour se ressouvenir des principaux commandements du Seigneur et des grâces qu'il leur avait faites en les délivrant de l'Égypte. Comme donc ces bandes de parchemin aidaient à conserver en eux le souvenir de ces choses; on les appelait en grec *phylacteria*, phylactéria, quasi, conservatoria legis, parce qu'ils prétendaient que ces phylactères, car on peut les nommer ainsi, puisque nous n'avons point d'autre mot, conservaient la loi de Dieu dans leur cœur et dans leur mémoire.

Les Juifs d'aujourd'hui, qui sont tous traditionnaires, portent encore ces phylactères, qu'ils regardent même comme des préservatifs qui les défendent de l'impression des démons. Ils les appellent communément

tephillin, parce qu'ils leur servent dans leurs prières; mais dans le texte hébreu de l'Écriture, ils sont nommés totaphoth, qui est un nom dont les Juifs eux-mêmes ne savent pas aujourd'hui la signification véritable, non plus que de beaucoup d'autres. Les Juifs ont toujours prétendu, et Joseph est de leur sentiment, que ces phylactères étaient commandés dans la loi, et quelques Pères de l'Église en sont tombés d'accord; mais il y en a d'autres qui n'en conviennent pas; et, selon leur opinion, l'on pourrait croire que ce serait les pharisiens qui auraient introduit cet usage en suivant trop à la lettre le chap. VI du Deutéronome. Pour ce qui est des franges, il est constant que les Juifs en portaient, du moins à leurs manteaux. Voici le commandement que le Seigneur leur en a fait par la bouche de Moïse: Parlez aux enfants d'Israël, et dites leur qu'ils mettent des franges, et Fimbrias, à gr., *פְּתִילִים*, au bord de leurs manteaux, et qu'ils y joignent de petits filets ou de petits cordons de couleur d'hyacinthe, c'est-à-dire de bleu céleste (Num., XV, 38). Dans le Deutéronome, il leur ordonne de mettre ces filets ou petits cordons dans les quatre coins du manteau: Funiculos in fimbriis scies per quatuor angulos pallii tui (Deuter., XXII, 12).

Les pharisiens, par le moyen de ces cordons d'hyacinthe, qui, du temps de saint Justin martyr, semblent avoir été écartés, attachaient peut-être ces mêmes bandes de parchemin dont je viens de parler, aux franges de leurs manteaux, prétendant encore que cela leur était commandé dans la loi au chap. XV du livre des Nombres; ce qui n'est pas sans difficulté. Ces bandes écrites qu'on attachait aux franges s'appelaient Zizith en hébreu, parce que la frange est nommée ainsi; elles s'appelaient aussi Gôthim, qui est le nom qu'on donne aux cordons. Il est certain que les Juifs et même les Galiléens portaient cette frange, puisque Jésus-Christ lui-même en avait à son manteau, comme on le voit par plusieurs endroits de l'Évangile (Math., IX, 44; Luc, VIII, et ailleurs); car on ne cherchait seulement qu'à le toucher pour être guéri de ses infirmités. Pour revenir aux pharisiens, comme ils voulaient qu'on les crût plus grands observateurs de la loi que les autres, ils portaient, par une vaine ostentation, des phylactères plus larges et des franges plus longues; et c'est de quoi Jésus-Christ les reprend, sans pourtant condamner l'usage de l'un et de l'autre.

Il dit ensuite, en parlant de ces hommes orgueilleux: Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues. Ils veulent être salués dans les places publiques et être appelés maîtres par les hommes. Mais vous autres, ne désirez point d'être appelés maîtres; car vous n'avez qu'un seul maître, qui est le Christ (comme porte le grec), et vous êtes tous frères. N'appeliez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un Père, qui est dans le ciel. Et ne cherchez point d'être appelés docteurs; car vous n'en avez qu'un, qui est le Christ. Quand Jésus-Christ dit ceci, Nolite, c'est-à-dire proprement: Ne cher-

chez et n'ambitionnent point la qualité de maître ou de docteur, et ne vous enlevez point de ce titre, comme font les pharisiens ; car il n'y a qu'un seul maître de la vérité, qui est Jésus-Christ : comme il n'y a proprement qu'un seul et véritable père, et c'est ce Père céleste, qui est l'auteur de la vie ; la source et le principe de toute paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre, comme porte l'Apôtre (Ephes., III, 15).

Le Sauveur continue à instruire là-dessus ses disciples en disant : *Celui qui est le plus grand parmi vous, sera le serviteur des autres. Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé. Mais malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui sermez aux hommes le royaume du ciel ; car vous n'y entrez point vous-mêmes, et vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui le voudraient. C'est comme s'il disait : Vous vous opposez à mes miracles et à ma doctrine ; et vous empêchez qu'on la suive ; et cependant c'est par elle qu'on entre dans le royaume du ciel. Ainsi vous n'y parvenez point, et vous en fermez aux autres l'entrée. Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui mangez les maisons des veuves, sous prétexte de vos longues prières ; et c'est pour cela que vous recevrez une plus grande condamnation.* Car ces hypocrites tiraient des veuves leurs biens et leur substance ; c'est qu'elles les croyaient plus saints que les autres, à cause des longues prières qu'ils affectaient de faire, même à la vue du monde.

Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui couvrez la mer et la terre pour faire un prosélyte ; et quand vous l'avez fait, vous le rendez deux fois plus que vous enfant de l'enfer. Comment cela ! C'est parce que ces prosélytes, qui, étant gentils, avaient embrassé la religion des Juifs, avaient ordinairement tant d'arbitre pour le judaïsme, que c'étaient ceux qui s'opposaient le plus fortement à la doctrine de Jésus-Christ. Et comme ils persécutaient plus vivement ceux qui l'embrassaient, ils devenaient deux fois plus que leurs maîtres enfants de l'enfer. Souvent aussi ces gentils convertis, se voyant chargés de toutes les cérémonies ou traditions pharisaïques, et ne pouvant les observer, retournaient à leur premier culte et à l'idolâtrie, et ainsi se rendaient doublement enfants de l'enfer. Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Quiconque jure par le temple n'est obligé à rien ; mais quiconque jure par l'or du temple doit tenir son serment. Insensés et aveugles que vous êtes, lequel est le plus grand : l'or, ou le temple qui sanctifie l'or ? Et quiconque jure par l'autel n'est tenu à rien ; mais quiconque jure par le don qui est sur l'autel, son serment l'oblige. Aveugles que vous êtes, lequel est le plus grand : ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don ? Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus ; et celui qui jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite ; et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et par celui qui y est assis.

Jésus-Christ continue à reprendre fortement ces hommes hypocrites et superstitieux qui, en beaucoup

de choses, trompaient les peuples et séduisaient ceux qui les écoutaient comme des oracles. *Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui payez la dime de la menthe, de l'aneth et du cumin, pendant que vous négligez ce qui est le plus important dans la loi, savoir : la justice, la miséricorde et la foi. C'étaient là les choses qu'il fallait pratiquer sans omettre les autres. Conducteurs aveugles, qui faites passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron et qui avez un chameau ; c'est-à-dire, qui prenez garde aux petites choses, et qui négligez les grandes. Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et qui au dedans êtes pleins de rapine et d'impuretés. Pharisiens aveugles, nettoyez premièrement le dedans de la coupe et du plat, et après vous en nettoyez le dehors. Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui êtes semblables à des sépulchres blanchis, dont les dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, et qui au dedans sont pleins d'ossements de morts, et de toute sorte de pourriture. De même au dehors vous paraissez justes aux yeux des hommes ; mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.*

Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes et ornés les monuments des justes, et qui dites : Si nous eussions reçu du temps de nos pères, nous ne nous fussons pas comme eux rendus coupables du sang des prophètes. Ainsi vous reconnaissez par votre propre témoignage que vous êtes les enfants de ceux qui ont fait mourir les prophètes. Achevez donc aussi de combler la mesure de vos pères. Serpens, race de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer ? C'est pourquoi je m'en vais vous envoyer des prophètes, des sages et des docteurs ; vous serez mourir les uns, vous crucifierez les autres ; vous en serez fouetter d'autres dans vos synagogues ; et vous les persécuterez de ville en ville ; afin que tout le sang innocent, qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous ; depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. Je vous dis en vérité que tout cela retombera sur cette race qui est aujourd'hui. Jérusalem, Jérusalem, qui faites mourir les prophètes, et qui lapidez ceux qui vous ont été envoyés ; combien de fois ai-je voulu rassembler vos enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ? Le temps va venir que vos maisons seront toutes désertes. Car je vous déclare que vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur (Matth., XXI, 4-5) ; Marc, XII, 58-60 ; Luc, XX, 46-47).

Plusieurs interprètes croient que, par ces dernières paroles : Vous ne me verrez plus désormais, etc., Jésus-Christ marque, quoique obscurément, la conversion des Juifs vers la fin du monde. Car ceux à qui il fera cette miséricorde, diront, à son second avènement, en voyant leur Messie et leur Sauveur venir juger les hommes au nom de son Père : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Après tous ces discours et toutes ces instructions, qui charmaient les peuples qui ne pouvaient se lasser de l'entendre, il s'assit une fois vis-à-vis du tronc, *contra gazophylacium*. De là il prenait garde à l'argent que chacun y mettait, et voyait que plusieurs riches en jetaient beaucoup. Ce tronc était un grand coffre de bois en forme d'arche, où il y avait une ouverture pour y jeter de l'argent. Il y en a qui croient qu'il était du côté de l'Orient, dans le parvis intérieur, ou dans le parvis des Israélites. Ayant considéré ces riches qui avaient jeté leur aumône, il vit ensuite une pauvre veuve qui y mit seulement environ deux liards. Sur cela Jésus-Christ assemblant ses disciples, leur dit ces paroles si consolantes pour ceux qui, ayant le cœur plein de charité, ne sont pas en état de faire de grandes aumônes : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc. Car tous les autres ont mis des biens dont ils abondaient ; mais celle-ci a donné de sa pauvreté même tout ce qu'elle avait pour l'aider à vivre (Marc, XII, 41-44 ; Luc, XXI, 1-4).

Jésus est glorifié par une voix du ciel.

Ce jour-là, pendant que Jésus-Christ était encore dans le parvis du temple, il y eut quelques gentils, du nombre de ceux qui étaient venus à Jérusalem pour y adorer Dieu au jour de la fête de Pâques, qui souhaitaient voir Jésus-Christ. Ces gentils, qui, dans l'original sont appelés *ἑθνη*, étaient apparemment des Grecs de Syrie ou de Phénicie : ils n'étaient ni Juifs, ni prosélytes. C'étaient des hommes qui, ayant dans le cœur quelque semence de piété, et qui n'adoraient plus les idoles, croyaient que le Dieu reconnu par les Juifs était le Dieu véritable. Ils l'honoraient donc dans leur cœur, et venaient quelquefois à Jérusalem pour l'adorer et pour lui rendre leurs vœux par des prières, par des aumônes et par des holocaustes ; car ce genre de sacrifice leur était permis. Tels étaient l'eunuque de Candace, Corneille le centurier, qui était à Césarée, le centurier de Capharnaüm et ces Grecs ou gentils qui craignaient Dieu, *εὐσεβεῖς ἕθνη*, gentils *Deum colentes*, dont il est parlé aux Actes des apôtres (XVII, 4).

Or, ces gentils, quelque piété qu'ils eussent, ne pouvaient entrer dans le parvis intérieur, ou des Israélites ; ainsi ils restaient dans un parvis extérieur, qu'on appelait le parvis des gentils. Il y a donc apparence que Jésus était alors dans le parvis intérieur, puisque ces pieux gentils s'adressèrent à saint Philippe, le priant de leur faire voir le Seigneur. Cet apôtre le dit à saint André, et tous deux le dirent à Jésus-Christ. Voici ce qu'il leur répondit : « L'heure est venue que le Fils de l'homme va être glorifié. Venez maintenant, et clarificateur Filius hominis (Jean, XII, 25). En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment, après avoir été jeté en terre, ne meurt, il demeure seul ; mais quand il y est mort, il apporte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie, la perdra ; mais celui qui hait sa vie en ce monde, la conserve pour la vie éternelle. Si quelqu'un me sert, qu'il me

suive, et où je serai, là sera aussi mon serviteur. Si quel'un me sert, mon Père l'honorera. Jésus-Christ, après avoir prononcé ces paroles, ajouta celles-ci : *Maintenant mon âme est troublée. Et que dirai je, et e quid dicam ? Mon Père, délivre-moi de cette heure, et salvifica me ex hac hora : mais c'est pour cela que je suis venu en cette heure (Ibid., 27).*

Le Fils de Dieu en prononçant ces paroles se sentit troublé intérieurement par une vive appréhension de la mort, dont il se voyait proche, car trois jours après il fut livré par ses ennemis. Il savait qu'elle devait être honteuse et cruelle, et qu'il allait porter tout le poids de la colère de son Père, parce qu'il l'avait chargé de ses crimes. Il aurait bien voulu, selon l'homme, c'est-à-dire, selon l'infirmité de la nature humaine, dont il s'était revêtu, être délivré de cette heure, qui n'était pas éloignée, et dans laquelle il allait tant souffrir. Dans le mouvement de cette vive crainte, qu'il pouvait néanmoins empêcher, il laisse aller ces paroles : Quoi dirai-je à mon Père, quid dicam ? Lui dirai-je que je me délivre des horreurs de cette heure ? Voilà les paroles de l'infirmité humaine, que le Sauveur laisse exprès aller, pour montrer qu'horis le péché, il était homme comme nous, et qu'il était être tenté comme nous, *tentatus per omnia pro similitudine, absque peccato (Hebr., IV, 15)*. D'un autre côté, sachant bien qu'il fallait accomplir jusqu'au bout la volonté de son Père, qui le destinait à la mort et qui en avait marqué l'heure, il s'y soumet entièrement, et dit : Mais pourquoi demanderai-je d'être délivré de la mort, puisque c'est pour l'endurer dans toute sa rigueur que je suis venu à Jérusalem, et que je suis presque arrivé à l'heure où je la dois souffrir. Au reste, c'est sur ces marques de l'infirmité humaine que saint Paul (*Ibid.*, II, 17, 18) dit en parlant de Jésus-Christ : *Il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères pour être envers Dieu un pontife compatissant. Car ayant été tenté et ayant souffert, il est disposé, dans les mêmes choses, à secourir ceux qui sont tentés comme lui.*

Or après cette soumission parfaite à la volonté du Père céleste, Jésus dit : Mon Père, glorifiez votre nom. Alors cette voix vint du ciel : *Je l'ai déjà glorifié, et je le glorifierai encore. Le peuple qui était là, et qui l'entendit, disait que c'était un coup de tonnerre. D'autres disaient : C'est un ange qui lui a parlé. Mais Jésus, prenant la parole, dit : Cette voix n'est pas venue pour moi, mais pour vous. C'est maintenant qu'on va voir le jugement du monde : c'est-à-dire, le jugement par lequel le prince des ténébres va être dépouillé de l'empire qu'il avait usurpé sur le monde. C'est maintenant que le prince du monde va être chassé dehors, comme princeps hujus mundi ejicietur foras.*

Jésus-Christ a fait cela par la vertu de sa croix et de ses souffrances. Il a, comme parle l'Apôtre (*Coloss.*, II, 14, 15), effacé la cédule obligatoire qui nous était contraire, et l'entièrement abolie en l'attachant à sa croix. Et ayant désarmé les principautés et les puissances, il les a menées comme en triomphe à la face de tout le monde. Le Sauveur ajoute : *Quand on m'an*

vo élevé de la terre, je lirai tout à moi. Or il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir. Le peuple lui répondit : Nous avons appris de la loi que le Christ demeurera éternellement. Comment donc dites-vous qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé en haut ? Qui est ce Fils de l'homme ? Jésus leur répondit : Il y a encore en vous un peu de lumière ; marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. Celui qui marche dans les ténèbres ne voit où il va. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfants de lumière (Jean, XII, 20-26). Jésus dit toutes ces choses, puis il s'en alla et se cacha d'eux.

Après tout cela, saint Jean l'évangéliste ajoute en parlant de Jésus-Christ : Mais quoiqu'il eût fait de si grands miracles parmi eux, ils ne croyaient point en lui, « non credebant in eum, » afin que la parole d'Isaïe (VI, 1-4) fût accomplie, par laquelle il avait dit : Seigneur, qui est celui qui a cru à ce qu'il a entendu de nous ? et le bras du Seigneur, à qui a-t-il été révéler ? C'est pour cela qu'ils ne pouvaient croire, parce qu'Isaïe a dit encore : Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux et qu'ils ne comprennent du cœur, et que, se convertissant, je ne les guérisse. Isaïe a dit ces choses, quand il a vu sa gloire, « quando vidi gloriam ejus, » c'est-à-dire la gloire de Dieu, et qu'il a parlé de lui. L'évangéliste entend parler de cette admirable vision qu'eut Isaïe l'année de la mort du roi Ozias, par laquelle il vit dans le temple la gloire du Seigneur, et entendit les séraphins qui chantaient l'un à l'autre : Sanctus, Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est pleine de sa gloire. C'est-là ce que l'évangéliste appelle la gloire de Dieu. Après quoi, venant à parler de l'étrange inéduité des Juifs, qui ne crurent point à Jésus-Christ après tant de miracles, il dit : Néanmoins plusieurs même des principaux, et ex principibus multi, crurent en lui ; mais ils n'osaient le confesser publiquement, à cause des pharisiens, de peur d'être chassés de la synagogue. Car ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu (Jean, XII, 57-63).

Le Fils de Dieu prédit la ruine du temple.

Sur le soir du mardi qui précéda la passion, Jésus-Christ sortit du temple de Jérusalem, où, ce jour-là, il avait dit et fait tant de choses. Comme il se retirait de ce lieu saint, dans lequel il ne prêcha plus jamais, parce que sa fin était proche, et que les Juifs ne cherchaient qu'à le perdre, ses disciples vinrent à lui, et faisant remarquer la beauté et la grandeur de ce temple auguste, qui était d'une admirable structure, lequel un d'entre eux lui dit : Maître, regardez quelles pierres et quels bâtiments, quelles lapides et quales structurae ? Et sur ce que quelques autres ajoutèrent que ce temple était bâti de belles pierres et orné de dons précieux et magnifiques, Jésus leur répondit à un et aux autres : Vous voyez tous ces bâtiments : je vous dis en vérité qu'il ne restera pas ici pierre sur pierre, qui ne soit détruite : Non re-

linquetur hic lapis super lapidem, qui non destruetur.

Voilà une terrible prophétie contre ce sanctuaire du Seigneur, dont on vit néanmoins l'accomplissement environ quarante ans après, sous l'empire de Vespasien. On n'en pouvait assez admirer la magnificence et la structure ; car il était au-dessus de tout ce qu'on en peut dire, de l'aveu même de Josèphe, historien des Juifs (Antiq., lib. XV, cap. 14). Ainsi les apôtres avaient raison d'en montrer les pierres, comme par une espèce d'étonnement. Car outre leur dureté et leur blancheur, qui paraissait singulière, elles étaient longues de vingt-cinq coudées, hautes de huit et larges de douze. Ces masses de pierres entassées les unes sur les autres, liées et cimentées ensemble avec le plomb et le fer, devaient, ce semble, durer éternellement. Cependant elles furent tellement révoquées par la fureur et l'acharnement des soldats romains, qu'environ quatre-vingt-dix ans après, Timinus Rufus, gouverneur de la Judée, sous le règne d'Adrien, fit, par ordre de ce prince, passer la charrue sur le lieu où avait été le temple de Dieu. C'est ce que nous apprend saint Jérôme dans ses Commentaires sur le chapitre VIII du prophète Zacharie, quand il dit : Aratum templum in ignominiam gentis oppressa (Sensodrin., cap. 7). Et les Juifs eux-mêmes, dans leurs propres livres, sont les témoins de cette vérité.

Ensuite de cette prophétie, Jésus-Christ sortit de la ville et se retira sur la montagne des Oliviers. Quand il y fut assis, vis-à-vis du temple, car on le voyait tout à découvert de cette montagne, ses disciples le vinrent trouver. Alors Pierre, Jacques, Jean et André, étant auprès de lui, lui demandèrent en particulier : Dites-nous quand ces choses arriveront, « Dic nobis, quando ista fient, » et quel signe il y aura lorsqu'elles commenceront à s'accomplir ? C'est saint Marc qui les fait parler de la sorte. Mais, selon saint Matthieu, voici la demande qu'ils firent au Seigneur : Dites-nous quand tout cela arrivera et quel signe il y aura de votre avènement et de la fin du monde, « et quod signum adventus tui et consummationis seculi. » Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous trompe ; car plusieurs viendront en mon nom, disant : C'est moi qui suis le Christ ; et ils séduiront plusieurs. Vous entendrez aussi parler de guerres et de bruits de guerres, mais donnez-vous bien garde de vous laisser troubler ; car il faut que ces choses arrivent, mais ce n'est pas là la fin ; car un peuple se soulèvera contre un peuple, et un royaume contre un royaume ; et il y aura en divers lieux des pestes, des famines et des tremblements de terre. Mais ce ne sont là que les commencements des douleurs : c'est-à-dire ce ne sont là que les commencements des misères, des afflictions et des calamités qu'on sentira avant la ruine de Jérusalem et de son temple. On n'a qu'à lire l'histoire judaïque dans Josèphe (Lib. de Bell. jud.) et la romaine dans Tacite (In Annal.) et ailleurs (Euseb. in Chron.), pour vérifier l'accomplissement de toutes ces choses, qui ont précédé le renversement de la ville sainte. On verra dans leurs livres des soulèvements de peuples, de nations

et de royaumes les uns contre les autres, non-seulement dans la Palestine et dans la Syrie, mais encore dans l'empire et dans Rome même. On y trouvera des pestes furieuses, des famines longues et désolantes, et d'horribles tremblements de terre, qui ont donné des secousses aux provinces et qui ont renversé des villes tout entières.

Après tous ces prodiges que le Fils de Dieu vient de marquer, il prédit à ses disciples toutes les persécutions qu'on leur devait faire, soit parmi les Juifs, soit parmi les gentils, quand ils publieraient l'Évangile. Alors, dit-il, on vous livrera aux tourments ; on vous fera mourir ; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom. En ce temps-là plusieurs seront scandalisés ; il veut dire qu'ils tomberont en abandonnant la foi : ils se trahiront mutuellement ; et ils auront de la haine les uns pour les autres. Plusieurs faux prophètes s'éleveront alors et séduiront beaucoup de monde. Et parce que l'iniquité abondera, la charité de plusieurs souffrira du refroidissement. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé : c'est à dire, Celui qui tiendra ferme dans la foi, par une patience forte et persévérante, sauvera son âme. Et cet Évangile du royaume, il entend du royaume de Dieu, sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations. Et alors arrivera la consommation (Matth., XXIV, 1-14 ; Marc, XIII, 1-15 ; Luc, XXI, 5-19).

Par ces paroles : alors arrivera la consommation, et tunc veniet consummatio, » saint Jérôme entend la consommation de toutes choses et la fin des siècles. Mais saint Hilaire et saint Chrysostome les expliquent de la désolation de Jérusalem ; et cette interprétation me paraît ici la plus vraisemblable. Car saint Augustin (Epist. 80 ad Hircach.) montre fort bien que le Fils de Dieu, après avoir donné à ses disciples des avertissements généraux, répond, jusqu'au v. 25 de saint Matthieu, à la première demande qu'ils lui avaient faite, touchant la destruction et le renversement de Jérusalem. En effet, Jésus-Christ ne dit rien, dans tout ce discours, qui ne soit arrivé du temps des apôtres et avant la mort de saint Pierre et de saint Paul, laquelle a précédé de quelques années la ruine des Juifs. Car pour ce qui est de ces paroles du Seigneur : Cet Évangile du royaume sera prêché par toute la terre, « Prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, » elles ont aussi en leur accomplissement avant la désolation de Jérusalem. Saint Paul ne dit-il pas, en écrivant aux Colossiens (1, 5, 6), que la vérité de l'Évangile était parvenue jusqu'à eux, comme elle était répandue dans tout le monde, sicut et in universo mundo est (Rom., 1, 8). D'ailleurs combien n'y eut-il pas de faux Christs parmi les Juifs, et de faux prophètes parmi les chrétiens, avant le renversement de la ville sainte ? Combien de persécutions ne fit-on pas de toutes parts à ceux qui prêchaient l'Évangile du royaume de Jésus-Christ, et qui annonçaient une loi nouvelle ? Tout ceci eut donc son accomplissement avant la destruction de la loi ancienne, qui fut comme ensevelie sous les ruines de Jérusalem.

Le Seigneur continue son discours touchant le renversement de cette ville, et dit à ses disciples : Quand vous verrez, abominacionem desolationis, que l'abomination de la désolation, qui a été prédite par le prophète Daniel (IX, 27), sera dans le lieu saint ; que celui qui lit, comprenne ce qu'il lit. Par l'abomination de la désolation, Jésus-Christ, selon quelques interprètes, entend les troupes romaines qui désolèrent Jérusalem, et qui étaient en horreur et en abomination aux Juifs, surtout à cause de leurs enseignes, qui portaient l'image des Césars, et qu'on adorait même dans le camp, jusqu'à sacrifier devant elles. Les autres veulent qu'il entende par ces paroles l'horrible profanation que ceux d'entre les Juifs qu'on appelait les zélés, firent dans le temple, ou dans le lieu saint ; car ils y commirent tant de meurtres, de carnage et d'impudicité, que l'on peut dire que c'était une abomination véritable, qui attira la colère du ciel, et qui fut cause de la désolation entière de ce lieu sacré. Cette désolation fut si grande et si épouvantable, que Josèphe, qui était au siège de Jérusalem, ose bien dire (Lib. V Bell. jud., cap. ult.), ou que la terre se serait ouverte pour abîmer cette ville malheureuse, si les Romains eussent différé de la punir par les armes, ou qu'elle aurait péri par un déluge, ou enfin qu'elle aurait été consummée, comme Sodome, par le feu du ciel. La profanation de ces impies pourrait donc être prise pour l'abomination de la désolation, qui était dans le lieu saint, et dont Daniel avait fait mention dans ses prophéties.

Néanmoins, de la manière que parle saint Luc, il semble donner à connaître que ces paroles doivent s'entendre de l'armée des Romains. Car au lieu que saint Matthieu écrit : Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint, saint Luc dit : Quand donc vous verrez qu'une armée environnera Jérusalem, « Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, sachez qu'alors sa désolation sera proche. En ce temps-là, que ceux qui seront dans la Judée s'enfient aux montagnes ; que ceux qui seront dans la ville en sortent promptement ; et que ceux qui se trouveront à la campagne ne rentrent point en elle ; car ce seront alors les jours de la vengeance, « quia dies ultionis illi sunt ; » afin que tout ce qui est marqué dans les Écritures ait son accomplissement. Ce sont là les paroles ou plutôt les prédictions de Jésus-Christ touchant la ruine de la Judée et de Jérusalem. Malheur, dit-il encore, à celles qui seront grosses en ce jour-là, ou qui nourriront des enfants ; car il y aura un accablement de maux sur cette terre, et la colère sera sur ce peuple. Ils passeront par le fil de l'épée, ils seront menés captifs dans toutes les nations ; et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que les temps des nations se trouvent accomplis (Matth., XXIV, 15-22 ; Marc, XIII, 14-20 ; Luc, XXI, 20-24).

Les temps des nations, tempora nationum, dont parle ici saint Luc, ne se trouveront accomplis qu'à la fin du monde, puisque, dans tous les siècles, c'est-à-dire dans les futurs comme dans les passés, les

nations ne cesseront d'entrer dans l'Eglise et de recevoir la foi du Sauveur. Il est donc vrai, selon cette divine prophétie, que les Juifs ne rentreront jamais dans la possession de leur ville et de leur temple. Ce qui a fait dire au grand Origène (*Contra Celsum*) : *Confidenter dicimus eos nunquam esse restitutos* : Nous disons avec assurance qu'ils ne seront jamais rétablis. Voilà en effet plus de seize cents ans que Jérusalem est foulée aux pieds par les gentils et par toutes sortes de nations barbares et profanes ; les Juifs en ont toujours crevé de dépit ; ils ont plusieurs fois fait des efforts pour la rétablir ; et ce qui est très-remarquable, Julien, cet empereur apostat, en haine de l'Eglise, leur en fit le commandement et leur en fournit les moyens. Mais Dieu les rendit inutiles, faisant sortir de la terre qu'on creusait des globes de feu et des flammes brûlantes, qui dévoraient tout, et les travaux et les ouvriers (1).

Que de choses il y aurait à écrire sur la ruine et la désolation des Juifs : mais ce ne serait jamais fait, si on voulait tout marquer. Ce qu'on peut assurer, c'est que le Fils de Dieu a eu raison de dire que leurs malheurs ont été extrêmes ; qu'il n'y en a jamais eu de pareils, et que si ces jours de vengeances n'avaient point été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé, mais qu'ils seraient abrégés à cause des élus : *sed propter electos breviabuntur dies illi* (*Math.*, XXIV, 21, 22). Une infinité de Juifs avaient embrassé la foi de Jésus-Christ avant la guerre des Romains, qui ne commença que la douzième année de l'empire de Néron, et la soixante-sixième de l'ère chrétienne. Ce sont ces Juifs devenus fidèles qui sont ici appelés élus. Quand ils virent Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, marcher avec les troupes romaines, pour mettre le siège devant Jérusalem, ils se souvinrent de la prédiction et de l'avertissement de Jésus-Christ ; car il leur avait dit : Quand vous verrez qu'une armée environnera Jérusalem, sachez qu'alors sa désolation sera proche. En ce temps-là, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient aux montagnes, *Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes*.

Ce fut là-dessus que ces Juifs fidèles se retirèrent pour la plupart à la ville de Pella, qui était dans le pays des montagnes, au delà du Jourdain : ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, qu'ils en furent avertis du ciel, soit par un ange, soit par quelque vision, comme nous l'apprenons des Pères de l'Eglise (2). Les jours, c'est-à-dire les temps de cette guerre ne furent que de quatre ans ou environ, depuis l'an 66 jusqu'à l'an 70 de l'ère chrétienne ; mais sa foce fut de bien moindre durée. Ce qui arriva sans doute par une providence de miséricorde pour le salut et la conservation des élus du Seigneur. Car si ces temps de colère avaient été plus longs, tous auraient péri par les malheurs de cette guerre cruelle et fatale.

(1) Ammon, *Hist.*, lib. XXIII; Ambros., ep. 22, ad Theodos., et alii.
(2) Euseb., *Hist.*, lib III, cap. 5; Ephiân, *heres.*, 29, et alii.

Prédiction du jugement dernier.

Après que Jésus-Christ a prédit la ruine du temple et de la ville sainte, il vint à parler de la fin du monde et de son dernier avènement. Car il faut se souvenir que les apôtres l'avaient interrogé sur ces deux choses, comme on le voit par saint Matthieu. Il nous paraît maintenant étrange que les disciples du Seigneur aient mêlé ensemble deux faits si différents et si éloignés l'un de l'autre, à savoir, la désolation de Jérusalem et la chute du monde. C'est qu'on ne prend pas garde à l'opinion erronée qui régnait alors parmi les Juifs, que la fin du temple et de la ville sainte serait la fin du monde : s'imaginant, quand leur loi finirait, car ils la regardaient et la regardent encore comme une loi qui doit durer autant que les siècles, qu'alors le monde serait à sa fin. Les disciples, qui ne furent parfaitement éclairés que par la venue du Saint-Esprit, pouvaient être dans ces préventions judaïques. Le Fils de Dieu, qui ne voulait pas leur déclarer quand arriverait la fin des siècles, parce que cela n'était point nécessaire, se contenta de leur dire ce qui arriverait alors.

Après avoir donc prophétisé sur la désolation du temple et sur la ruine de l'Etat et de la république des Juifs, il parle ensuite, mais presque sans distinction, de son dernier avènement. Voici comme il s'en explique par la bouche de l'évangéliste saint Luc : *Et erunt signa in sole et luna, &c. Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et, sur la terre, les nations seront dans l'épouvante, à cause du bruit effroyable que feront les flots de la mer. Les hommes sècheront de crainte dans l'attente des choses qui arriveront dans tout l'univers ; car les puissances du ciel seront ébranlées. Ces mots, et erunt, et il y aura, sont significatifs, et c'est ce qu'il faut bien remarquer, pour distinguer dans les évangélistes, ce qui regarde la fin du monde d'avec ce qui concerne la désolation de Jérusalem. Jésus-Christ, parlant de cette ville, venait de dire, au v. 24 du même saint Luc, qu'elle serait foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que les temps des nations fussent accomplis, *donec impleantur tempora nationum*. Il ajoute, au verset suivant, qui est le 25° : *Et erunt signa, Et il y aura des signes, &c.* C'est comme s'il disait : Et après cela, c'est-à-dire après que les temps des nations seront accomplis, il y aura des signes dans le soleil, dans la lune, &c. Or les temps des nations n'auront leur dernier accomplissement qu'à la fin du monde ; car jusque-là ils ne cesseront d'entrer dans l'Eglise. Ainsi ces signes extraordinaires n'arriveront qu'à la consommation des siècles, lorsque Jésus-Christ se a prêt à paraître dans son jugement.*

Cela est si vrai que saint Luc dit, incontinent après, au v. 27 : *Et tunc, et alors, c'est-à-dire après ces signes et ces prodiges, ils verront le Fils de l'homme qui viendra dans une nuée, accompagné de puissance et de majesté.* Saint Matthieu ajoute (XXIV, 31 et suiv.) : *Et il enverra ses anges avec des trompettes, qui feront un grand bruit ; et ils rassembleront ses élus des quatre*

coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre. Il avait dit auparavant, ou plutôt Jésus-Christ par sa bouche : *Alors, c'est-à-dire avant mon deuxième avènement, si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou bien, Il est là, ne le croyez point, parce qu'il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, qui feront des signes et des prodiges, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus mêmes. J'ai voulu vous en avertir auparavant. Si donc l'on vous dit : Voici qu'il est dans le désert (il parle du Christ), n'y allez point : Voici qu'il est dans un lieu secret de la maison, ne le croyez point. Car comme un éclair part de l'Orient et se fait voir jusque dans l'Occident ; il en sera ainsi de l'avènement du Fils de l'homme. En quelque lieu que soit le corps, là s'assembleront les aigles. C'est comme s'il disait : En quelque lieu que paraisse alors le corps de Jésus-Christ, là s'assembleront les justes, qui sont comme des aigles, parce que, s'étant élevés de la terre, on les a toujours vu se porter vers le ciel. Le Fils de Dieu ajoute un peu plus bas, en parlant encore de son avènement : *Apprenez cette comparaison tirée du figuier : quand ses branches sont déjà tendres, et qu'il pousse des feuilles, vous savez que l'été est proche. De même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Christ est proche et qu'il est à la porte. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point, que toutes ces choses ne s'accomplissent* (*Math.*, XXIV, 23, 24 ; *Luc*, XXI, 25-35).*

Ces dernières paroles peuvent s'entendre, ou de la désolation de Jérusalem, ou de la fin du monde. Si elles s'entendent du premier, cela veut dire : Cette génération d'hommes, que vous voyez vivants, ne finira point que toutes ces choses ne s'accomplissent, comme je les ai prédites. En effet elles eurent leur accomplissement environ quarante ans après, puisque les Romains détruisirent alors la ville et le temple. Mais si on les entend du second, c'est comme si Jésus-Christ disait à ses disciples : Vous voyez tout ce que je vous dis de la ruine des Juifs, qui sera terrible ; cependant cette génération, ou cette race malheureuse ne périra point et ne cessera point d'être dans le monde, que la fin des siècles n'arrive ; puisque ce sera vers ces temps-là qu'elle deviendra fidèle, en renonçant à ses erreurs et à son incrédulité. Et pour marquer à ses disciples que ce qu'il vient de leur dire est très-véritable, et qu'il n'y aura rien de tout cela qui n'ait son accomplissement, il ajoute : *Le ciel et la terre passeront, Cælum et terra transibunt ;* c'est-à-dire qu'ils changeront de face, mais mes paroles ne passeront point.

Jésus-Christ voulant ensuite leur apprendre combien le temps du jugement dernier était caché et incertain, dit (*Math.*, XXIV, 35), pour arrêter la curiosité qu'ils avaient là-dessus : *Nul autre que mon Père ne sait ce jour et cette heure, non pas même les anges du ciel, neque angelus cælorum* (*Id.*, 36). Il ajoute dans saint Marc (XIII, 32) : *Neque Filius, c'est-à-dire ni le Fils de l'homme.* Il a voulu marquer par ces paroles, non qu'il l'ignorât absolument (et comment aurait-il ignoré une chose dont il prédit toutes les cir-

constances), mais qu'il ne le savait pas pour le révéler, comme disent quelques Pères ; car enfin il n'en avait point ordre du Père céleste, qui tenait cela caché dans le secret de sa puissance et de sa volonté. Ce qui lui fait dire ailleurs sur le même sujet : *Non est venturum, il parle encore à ses apôtres, nosse tempora vel momenta que Pater possit in sua potestate* (*Act.*, I, 7).

Qu'il faut veiller et prier.

Le Fils de Dieu, pour montrer l'incertitude du temps et du jour de son avènement, et pour porter les hommes à veiller sur eux-mêmes, prononce ces paroles, sur lesquelles on devrait faire plus d'attention qu'on ne fait ordinairement : *Ce qui arriva, dit-il, au temps de Noé, arrivera encore à l'avènement du Fils de l'homme. Car comme dans les jours qui ont précédé le déluge, les hommes buvaient et mangeaient, se mariaient et faisaient des mariages, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche, et qu'ils ne s'aperçurent de rien, jusqu'à ce que le déluge fût arrivé, qui les emporta tous ; il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit arriver. Car sachez que si le père de famille eût certain de l'heure à laquelle doit venir le voleur, il veillerait sans doute et ne laisserait pas percer sa maison. Aussi, vous autres, tenez-vous prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas* (*Math.*, XXIV, 37 et suiv.). Voilà un avertissement salutaire sur la vigilance chrétienne, qui est une vertu si utile, et cependant si négligée de la plupart des hommes.

Jésus-Christ en prouve la nécessité par deux paraboles (*Id.*, 43-51) : par celle du serviteur fidèle et prudent qui est enfin récompensé, parce qu'il a eu soin de veiller sur la maison de son maître ; et par celle du méchant serviteur qui se voit condamné pour ses négligences et ses dérèglements. Le Sauveur en ajoute une troisième (*Math.*, XXV, 1-13), qui est celle des vierges. L'on en voit de deux sortes dans cette parabole : de sages et de folles. Les vierges sages y sont louées pour s'être pourvues d'huile, et avoir tenu leurs lampes prêtes et ornées à l'arrivée de l'époux. Mais les folles et les imprudentes y sont condamnées, pour avoir négligé les mêmes devoirs. Celles-ci sont rejetées des noces de l'époux, parce que l'huile de leurs lampes a manqué. Cela veut dire que les vierges folles et imprudentes, qui s'endorment dans les voies du salut, et qui ne cherchent qu'à perdre le temps, sont rejetées du royaume céleste, où sont les noces de l'époux, parce que l'huile de leurs lampes a manqué, c'est-à-dire la charité de leur cœur. Comme cette vertu est toute lumineuse, car elle est pleine d'unction, ce doit être l'huile et la lumière des vierges.

Si celles que l'on voit marquées dans cette parabole, qui ne sont proprement que des vierges paranymphes, c'est-à-dire compagnes de l'épouse (car autrefois, le jour des noces, il y avait de jeunes filles qui accompagnaient l'épouse, et qui, le flambeau ou la lampe à la main, l'introduisaient en cérémonie dans la chambre de l'épouse) ; si, dis-je, ces vierges, qui ne sont que compagnes et amies de l'épouse, sont obligées d'avoir de

l'huile dans leurs lampes, quelle huile, je veux dire, quelle charité ne doivent point avoir des vierges qui, par leur consécration, sont devenues elles-mêmes les épouses de Jésus-Christ? Cependant combien y en a-t-il qui, par d'effroyables négligences, ou par de vains amusements, non-seulement affaiblissent, mais éteignent même cette charité, qui seule les rend dignes de son amour? C'est à ces vierges folles et négligentes, qui siment toute autre chose que leur divin époux, qu'il dira un jour, quand elles voudront le suivre : Allez, je ne vous connais point.

Le Sauveur joint, dans saint Marc (XIII, 35), la prière à la vigilance, en disant à ses disciples : *Vigilate et orate, et Veillez et priez, parce que vous ne savez pas quand ce temps viendra, c'est-à-dire le temps du dernier jugement qui sera si terrible et si épouvantable. Jésus-Christ a bien voulu en faire lui-même la peinture, afin que nous l'ayons souvent devant les yeux. Voici ce qu'il en dit par l'organe de saint Matthieu : Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa gloire, accompagné de tous ses anges, alors il s'assiera sur le trône de sa majesté. Toutes les nations de la terre seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs. Il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès l'établissement du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais passant, et vous m'avez logé; j'étais nu, et vous m'avez revêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'êtes venu voir. Alors les justes lui diront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger, ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire; et ainsi du reste. Le roi leur répondra : Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous avez fait cela aux moindres de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. Quelle joie, quel plaisir, quel bonheur pour les justes d'être mis pour si peu de chose en possession d'un royaume et d'une gloire immortelle.*

Le Seigneur dira ensuite à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été passant, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas revêtu; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. Alors ces hommes lui diront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif; être sans logement, ou sans habits; être malade ou prisonnier, sans que nous vous ayons assisté? Mais il leur répondra : Je vous dis en vérité que ce que vous avez refusé de faire au moindre de ces petits, c'est à moi-même que vous l'avez refusé. Après cela le Sauveur ajoute, en marquant le différent sort des uns et des autres : Alors ceux-ci, c'est-à-dire les méchants, iront dans les supplices éternels, et les

justes dans la vie immortelle. (Matth., XXV, 31-46).

Commencement de la passion du Sauveur.

On a pu remarquer, par ce que j'ai dit, que le Fils de Dieu s'était retiré sur la montagne des Oliviers, quand il fit les prédictions touchant la ruine de Jérusalem et la fin du monde, et quand il prononça ces autres discours; et j'ai fait voir que tout cela arriva le mardi au soir, qui était le 12 avril. Il avait prêché dans le temple les trois jours précédents; et, comme dit saint Luc (XXI, 38), tout le monde y allait dès le matin pour Pentecôte : *Omnia populus manebat (id est, manebat; gr., ἀπέμεινεν) ad eum in templo audire eum.* C'est que le peuple de Jérusalem, tout incoustant et tout ingrat qu'il était, se trouvait charmé des paroles de vie qui sortaient de sa bouche. Ce divin Maître, après avoir fait durant le jour les fonctions sacrées de son ministère, sortait vers le soir de la ville sainte, et se retirait sur la montagne des Oliviers, qui en était proche; et, selon toutes les apparences, il y passait la nuit en prières. N'est-ce pas ce qu'a voulu insinuer le même évangéliste, quand il dit (*ibid.*, 37) que Jésus, sortant vers la nuit, demeurait sur la montagne appelée des Oliviers : *Noctibus vero exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliviv.* Le dimanche au soir, après la réception et le triomphe qu'on lui fit à Jérusalem, il s'en alla au bourg de Béthanie avec ses apôtres. Saint Marc (XI, 11) le dit si nettement, qu'on n'en saurait douter. Mais pour les trois nuits suivantes, il resta sur cette montagne, se préparant, par de longues et ferventes prières, à soutenir tous les assauts du démon et toute la rage de ses ennemis.

Conspiration des Juifs contre Jésus-Christ.

Pendant que le Fils de Dieu se disposait à sa passion par ces saints exercices, la fête de Pâque approchait, qui est aussi appelée la fête des Azymes : *Appropinquabat dies festus Azymorum, qui dicitur Pascha (Luc, XXII, 1).* Comme il savait parfaitement le jour et l'heure que ses souffrances devaient commencer, il dit à ses apôtres, en leur marquant le temps : Vous savez que la pâque se fera dans deux jours, *post biduum*, et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. On croit communément que ce fut le mercredi matin que Jésus-Christ annonça ainsi sa mort aux disciples, et que ce fut au même temps que les princes des prêtres et les principaux d'entre les Juifs de Jérusalem tirèrent conseil ensemble et résolurent unanimement de le faire mourir. On peut donc dire que le matin de ce jour, qui était, comme je crois, le 13 avril, fut le commencement de la passion du Sauveur, il fallait qu'on en fût bien persuadé dans l'ancienne Eglise, puisque saint Augustin (*Epist.* 86, ad Casulan.) nous apprend que, pour cette raison, on jeûnait ce jour-là, c'est-à-dire le mercredi de chaque semaine, comme on faisait le vendredi, à cause que le Fils de Dieu avait été mis en croix. Et c'est apparemment la raison pourquoi tant de fidèles, encore aujourd'hui, se privent les mercredis de l'usage de la viande, hon-

rant par une si louable abstinence l'entrée des souffrances de leur Rédempteur.

Quoi qu'il en soit, vers le temps que Jésus-Christ annonçait à ses apôtres que dans deux jours il serait livré, pour être mis en croix, les grands de Jérusalem formèrent, dans une assemblée solennelle, la résolution de le perdre. Le premier des évangélistes ne nous permet presque pas d'en douter : *Alors, dit-il, c'est-à-dire vers le même temps, les princes des prêtres, les anciens du peuple (le grec ajoute, et les docteurs de la loi) s'assemblèrent dans la salle du grand prêtre, qui se nommait Caïphe, et tirèrent conseil ensemble, pour faire adroitement arrêter Jésus-Christ et pour le mettre à mort. Et ils disaient entre eux : Il ne faut pas que ce soit au jour de la fête, de peur qu'il n'arrive quelque tumulte parmi le peuple (Matth., XXVI, 1-5).*

Sur cette résolution du sanhédrin, ou grand conseil des Juifs, il est aisé de croire que Jésus-Christ ne fut point arrêté, et moins encore condamné le premier jour des Azymes, ou le quinzième du mois de nisan; car c'était le jour de la fête, jour auquel il y avait un concours infini de peuple dans Jérusalem, parce que c'était le plus considérable, et peut-être le plus solennel qui fut parmi la nation judaïque. D'où l'on peut inférer que le premier jour des Azymes, qui suivait l'immolation de l'agneau pascal, ne fut, cette année-ci que le samedi, comme on le peut conclure de l'évangéliste saint Jean, qui s'est plus expliqué que les autres, parce qu'il a écrit après eux.

Ce fut ensuite de cette conspiration détestable, tramée contre le Fils de Dieu par les princes des prêtres et par les anciens du peuple, que Judas Iscariote, qu'on ne doit plus regarder comme un apôtre choisi, mais comme un infâme traître, forma le dessein criminel de livrer son maître. Plusieurs interprètes croient qu'il l'avait déjà conçu quelques jours auparavant, à l'occasion de ce parfum de grand prix que Marie répandit sur les pieds de Jésus-Christ, lorsqu'il soupait à Béthanie, chez Simon le lépreux. Et le murmure, ou, si vous voulez, la plainte qu'en fit alors Judas, donne assez lieu de le soupçonner d'avoir dès lors laissé entrer le crime dans son cœur. Au moins était-il dès ce temps-là coupable de larcin : *fur erat*, dit saint Jean (XII, 4 et suiv.); car il gardait la bourse commune, et avait occasion de dérober l'argent qu'on y mettait. L'avarice et la trahison étant déjà dans son cœur, il ne faut pas s'étonner s'il le démon y entra ensuite, et s'il le porta à un crime si énorme et si détestable. Voici ce qu'en dit un évangéliste (*Luc, XXII, 3-6*), après avoir rapporté le pernicieux dessein qu'avaient formé les Juifs : *Or Satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, qui était l'un des douze. Il s'en alla (c'est-à-dire il quitta Jésus-Christ, qui était vers la montagne des Oliviers, pour aller à Jérusalem); il proposa au premier des prêtres et à ceux qui étaient préposés à la garde du temple, la manière en laquelle il le leur livrerait. Ils en furent bien aises; ils convinrent de lui donner une somme d'argent : et lui, il promit de le faire. Il cherchait depuis l'occasion de le livrer sans aucun tu-*

S. S. XXI II.

ulte. Saint Matthieu, parlant de cette horrible convention, dit expressément (XXVI, 15), qu'ils promirent de lui donner trente pièces d'argent : *At illi constituerunt ei triginta argenteos; gr. Τριάκοντα ἀργύρια.*

C'est ici que plusieurs interprètes se sont trompés, en prenant chacune de ces pièces d'argent, ou pour un marc, ou pour un talent. Chaque pièce n'était proprement qu'un sicle de quatre drachmes, monnaie commune parmi les Juifs, qui pouvait valoir trente sous et un peu plus. Ainsi ces trente sicles, ou pièces d'argent, faisaient environ quatre-vingt-six livres, à compter selon nos manières. Ce prix nous paraît bien modique, et, en effet, dans la loi de Moïse (*Exod., XXI, 32*), c'est celui d'un esclave et d'un homme de néant. Il ne faut pas néanmoins s'en étonner : l'avarice de Judas s'est fort bien accommodée avec l'humilité de Jésus-Christ, qui, étant un Dieu homme, s'est revêtu, pour notre salut, de la forme d'esclave. Voilà ce qui concerne la conspiration des princes des Juifs et la trahison du perfide Judas, qui fut menée secrètement, et qui n'éclata que le lendemain. Tout ceci se passa dans Jérusalem, le mercredi treizième jour d'avril, pendant que le Sauveur était avec ses apôtres fidèles sur la montagne des Oliviers ou en quelque lieu voisin.

Jésus-Christ mange l'agneau pascal avec ses disciples.

Nous voilà arrivés aux deux derniers jours de la vie du Sauveur, dans lesquels ont éclaté les plus grands mystères, ou plutôt dans lesquels ils se sont accomplis. On ne sait pas ce que ces deux n'ont fait le jeudi matin, car les évangélistes n'en ont rien marqué. Pour moi je suis persuadé qu'en attendant l'heure du prince des ténèbres, qui allait décherer sur lui toute sa fureur, il était dans une prière humble et profonde, se soumettant parfaitement aux ordres de son Père, quelque rigoureux qu'ils fussent, et demandant l'entier accomplissement de ses volontés. Car il était résolu de consommer l'ouvrage qu'il lui avait commis pour le salut de l'homme.

L'après-dînée étant donc arrivée, comme le temps s'approchait de manger, ou au moins de préparer la pâque, les apôtres vinrent trouver Jésus-Christ, et lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer ce qu'il faut pour manger la pâque : *Quo vis eamus, et paremus tibi, ut manducas pascha (Marc, XIV, 12)?* Par le mot de pâque, l'on entend ici communément l'agneau pascal qu'on mangeait à Jérusalem à la fin du quatorzième jour du premier mois lunaire, que les Juifs, après les Chaldéens, appelaient nisan. Le quinzième du même mois était le premier des sept jours d'Azymes, marqués dans la loi. On les nommait ainsi, parce que les Hébreux ne mangeaient durant tous ces jours que des pains azymes ou des pains sans levain; et l'on regardait ce premier jour, quinzième de nisan, comme le plus grand, solennité du peuple d'Israël. Il commençait vers les six heures du soir, ou au coucher du soleil, et finissait le lendemain à pareille heure; car c'était l'usage et

(Quarante-deux)

la manière des Juifs. Ils comptaient, comme nous, vingt-quatre heures dans leurs jours artificiels, mais ils les commençaient par la nuit, comme on fait aussi les Gaulois et plusieurs autres nations de l'antiquité.

Comme donc le premier jour des Azymes commençait vers les six heures du soir, et qu'on ne devait point alors manger des pains levés et ordinaires, parce que la loi le défendait avec une extrême rigueur, les Juifs avaient soin, dès le midi précédent ou peu de temps après, d'ôter sans réserve tous les pains levés qui se trouvaient dans leurs maisons; afin que, n'y ayant plus de levain, ils ne mangeassent que des pains azymes avec l'agneau pascal. Voilà en peu de mots quel était alors l'usage et la coutume des Juifs; ils l'observent encore aujourd'hui, du moins quant aux azymes, avec une religion pleine d'exactitude et de sévérité: car pour l'agneau pascal ils ne l'immolent plus, et s'ils en retiennent quelque chose, ce n'est plus que l'ombre.

Sur la demande que firent les disciples touchant la pâque, Jésus-Christ, qui voulait accomplir la loi jusqu'au dernier moment de sa vie, dit à Pierre et à Jean: *Allez et préparez-nous la pâque, afin que nous la mangions, « Euntes parate notis pascha, ut manducemus. »* Là-dessus ils lui dirent: *Où voulez-vous que nous l'apprenions? Il leur répondit: Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau; suivez-le jusque dans la maison où vous le verrez entrer. Et dites au maître de cette maison: Le maître (ils entendent Jésus-Christ) nous envoie dire: Mon temps est proche, je veux faire la pâque chez vous avec mes disciples. Il vous montrera une chambre haute, grande et meublée; préparez-nous là ce qu'il faut. Ses disciples, s'en étant allés, vinrent à la ville, et trouvèrent tout ce qu'il leur avait dit. Et ils préparèrent la pâque « et paraverunt pascha. »*

C'est comme parlent trois évangélistes (*Matth., Marc et Luc*), qui racontent à peu près le même fait; et qui, par ces paroles, nous donnent à entendre que saint Pierre et saint Jean appréhèrent l'agneau que tous les Juifs mangeaient à la fête de Pâque. Car, dans l'Écriture, quand on dit, préparer et manger la pâque, cela veut toujours dire l'agneau pascal, ou du moins les victimes pascals. Celles-ci ne se consumaient que dans le temple, après avoir été immolées par les prêtres et les sacrificateurs. Il faut donc nécessairement conclure que ce qui fut préparé par les deux apôtres et mangé par Jésus-Christ dans la maison d'un particulier, était l'agneau pascal, avec les azymes. Les évangélistes ne le donnent-ils pas assez à entendre, quand ils disent qu'on était alors au premier jour des azymes, quand on immolait la pâque: *Primo die Azymorum, quando pascha immolabant* (*Marc., XIV, 12*). On, comme écrit saint Luc, (*XXII, 7*): *Venit dies Azymorum, in qua necesse erat occidi pascha*; paroles qui signifient visiblement l'agneau pascal, marqué dans l'Exode (*XII, 5, 8*), dont on faisait l'immolation le premier jour des Azymes; car

on n'immolait pas du pain sans levain, ni des laitues sauvages, ou des herbes amères, qui accompagnaient l'agneau dans le souper de Pâque. Cela a paru si clair et si certain jusqu'à nos jours, qu'on n'en a jamais douté dans l'Eglise latine, non plus que dans l'Eglise orientale, si vous en exceptez certains auteurs grecs obscurs ou inconnus, avec quelques autres engagés dans le schisme.

Les Pères et les Eglises ont donc toujours cru que Jésus-Christ a fait la pâque légale; et le saint concile de Trente (*Sess. XXII, chap. 1*) a aussi été de ce sentiment. Et pourquoi le Sauveur ne l'aurait-il pas faite, lui qui était si exact observateur de la loi? Rien ne l'en empêchait, ni le temps, ni le lieu; et, qui plus est, il en avait le désir et la volonté. C'est ce qu'il déclare lui-même en disant à ses disciples: *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar* (*Luc., XXII, 15*), c'est-à-dire: J'ai souhaité ardemment de manger avec vous cette pâque, avant de souffrir. Si Jésus-Christ a souhaité avec ardeur (car c'est ce que signifient ces mots, *desiderio desideravi*) de manger la pâque avec ses disciples; oserait-on dire que cet ardent désir n'a point été accompli? Et qui en aurait empêché l'accomplissement? Le Fils de Dieu a donc mangé l'agneau pascal avec ses apôtres, puisqu'il a prononcé ces paroles étant déjà à table avec eux. Le lieu favorisait ses desirs; vu qu'il était actuellement dans Jérusalem, où l'agneau devait être immolé. Le temps même le lui permettait; car il fit ce souper avec eux le premier jour des Azymes.

Les évangélistes s'en expliquent si nettement, qu'il n'est pas possible d'en douter. Saint Matthieu ne dit-il pas (*XXVI, 17*): *Primo die Azymorum, Le premier jour des Azymes les disciples vinrent trouver Jésus-Christ, et lui demandèrent: Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la pâque?* Saint Marc (*XIV, 12*) assure que quand ils lui firent cette demande, l'on était au premier jour des Azymes, *primo die Azymorum*, et que c'était le temps d'immoler la pâque, ou l'agneau pascal, *quando pascha immolabant*. Enfin saint Luc (*XXII, 7*) confirme la même chose, quand il écrit qu' alors le jour des Azymes était arrivé, *venit autem dies Azymorum*. Si donc l'on ne voit rien qui ait empêché Jésus-Christ de manger la pâque, et s'il l'a même ardemment désiré; comment peut-on dire, qu'il ne l'a pas fait? Il faudrait des preuves plus claires que la lumière et que le grand soleil, pour nous convaincre du contraire et pour nous faire penser et parler là-dessus autrement que toute l'antiquité.

On oppose aujourd'hui à ce sentiment ou plutôt à cette vérité constante et reçue, l'autorité du quatrième évangéliste, je veux dire, de celui là même qui, dans la scène pascalle, se reposa sur le sein du Seigneur. Et pour cela l'on rapporte cinq ou six passages qui tendent à prouver que, le jeudi soir, quand Jésus-Christ fit la pâque avec ses disciples, le premier jour des Azymes n'était pas encore arrivé. Par ces endroits l'on prétend montrer que les Juifs, au moins les prin-

ces des prêtres, et ceux de leur cabale, n'avaient pas encore mangé l'agneau pascal le vendredi matin; puisque saint Jean assure qu'ils ne voulurent point entrer dans le prétoire, où se trouvait Pilate, qui était gentil, de peur que devenant impurs, ils ne pussent manger la pâque; *ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha* (*Jean, XVIII, 28*). Si les princes des sacrificateurs, et ceux qui étaient avec eux et qui demandaient la mort du Sauveur, n'avaient pas mangé la pâque le vendredi matin, le véritable temps n'en était pas encore arrivé. Il ne commençait que le soir de ce jour, parce que, cette année-là, le quinzième du mois de nisan, ou le premier jour des Azymes, tombait le samedi.

Cela, dit-on, paraît si véritable, que le même saint Jean (*XIX, 14*) assure que, vers l'heure de sexte de ce vendredi, l'on était encore à la parascève, c'est-à-dire à la préparation de la pâque: *Erat autem parascève pascha hora quasi sexta*. Or si l'on se préparait à la pâque vers le temps de midi, la fête n'en était pas encore arrivée, et, partant, ce ne fut que le soir du même jour. On ajoute à cela que si le temps de Pâque avait commencé dès le jeudi soir, le vendredi aurait été la solennité des azymes, qui était regardée comme la plus grande fête de la nation judaïque: et comment les prêtres et même les princes des prêtres auraient-ils osé procéder au jugement et solliciter la condamnation de Jésus-Christ, dans un jour si grand et si solennel? Cela, dit-on, n'a guère d'apparence; et, par conséquent, le commencement des Azymes n'a pu être le jeudi, mais seulement le vendredi soir.

On a souvent répondu à ces difficultés tirées de saint Jean, et plusieurs croient qu'on l'a fait si solidement, surtout dans les derniers écrits publiés là-dessus, que cela suffit pour sauver l'autorité de cet évangéliste. Certes, j'aimerais bien mieux n'en tenir à ces réponses, où il n'y a rien qui ne soit très-recevable, que de nier, contre le sentiment presque unanime de toute l'Eglise, que Jésus-Christ ait fait la pâque légale. Néanmoins, parce que tous ne s'en contentent pas, et qu'il y a encore assez de gens qui prétendent que ce qu'on a dit n'explique pas assez naturellement les endroits de saint Jean, on obligerait tout le monde, si l'on pouvait sans contrainte concilier cet évangéliste avec les trois autres.

Plusieurs interprètes ont tâché de le faire, et de toutes les voies qu'ils ont prises, il n'y en a point qui me paraisse plus aisée et plus naturelle que de dire, qu'au temps de Jésus-Christ, il y avait deux jours consécutifs destinés pour la célébration de la pâque. Il y aura des gens qui auront de la peine à le croire, il faut s'attendre à cela; mais j'espère que quand ils se seront donné la peine de lire la dissertation que je fais là-dessus à la fin de cet ouvrage, ils seront peut-être un peu plus flexibles, et qu'ils ne résisteront pas tant à une vérité qui concilie admirablement bien les quatre évangélistes, et qui seule renferme tous les avantages qui se rencontrent dans les autres sentiments, ou, si vous voulez, dans les autres systèmes.

Lorsqu'on trouve une voie aisée, facile, naturelle, d'accorder au moins à notre égard les écrivains sacrés (car dans le fond ils sont toujours parfaitement d'accord), ne doit-on pas la recevoir avec plaisir; surtout quand on fait voir qu'elle est assez bien fondée, et dans l'usage des Juifs modernes, et dans celui des anciens Hébreux? Je dis assez bien fondée; car de prétendre trouver là-dessus des démonstrations qui convainquent et qui enlèvent l'esprit, c'est ce qu'on ne verra jamais. Dieu a laissé dans ses Ecritures certaines difficultés qui semblent n'y être restées que pour humilier l'orgueil de l'homme, qui veut tout savoir, souvent par une curiosité vaine, plutôt que par un amour sincère de la vérité.

Si l'on admet une fois ces deux jours, que tous les Juifs, soit *talmodistes*, soit *caraites*, admettent encore aujourd'hui, on accorde toutes choses, et il ne reste plus au sujet de la pâque nulle difficulté. Et pourquoi donc ne les pas recevoir, s'il y a assez de raisons de le faire? En voici une entre les autres qui m'a toujours frappé. La loi de Moïse ordonne aux Hébreux de faire la pâque vers le soir du quatorzième jour du premier mois, c'est-à-dire du mois de nisan, comme on l'a depuis appelé: *Mense primo, quarta decima die mensis ad vesperam, phase Domini est* (*Lévit., XXIII, 5 et suiv.*). Aujourd'hui, tous tombent d'accord que ce mois était purement lunaire, c'est-à-dire réglé sur le cours de la lune, et, par conséquent, que le quatorzième jour ordonné par Moïse pour la célébration de la pâque, se devait compter depuis le renouvellement de la lune. Or on voit dans l'antiquité, soit chez les Juifs, soit chez les gentils, que les nouvelles lunes, appelées par les Grecs néoméniés, se prenaient en deux différentes manières, à savoir, depuis la conjonction de cet astre avec le soleil, et alors on ne l'appelait point: ou depuis son apparition, qu'on appelle phase, qui est lorsqu'on commence à voir les pointes du croissant, ce qui arrive environ un jour, et quelquefois plus, après la conjonction, selon la diversité des temps et des lieux.

Or il faut remarquer que quand Moïse ordonne aux Hébreux de faire la pâque vers le soir du quatorzième jour, *quarta decima die mensis ad vesperam*, on ne sait comment il faut prendre ce quatorzième: si c'est depuis la conjonction de la lune avec le soleil, ou si c'est depuis son apparition et sa phase. Les savants d'aujourd'hui, après avoir recherché tout ce qu'on a dit là-dessus dans l'antiquité, et surtout parmi les Juifs, ne sont point d'accord. Les uns prétendent que les Juifs ont commencé leurs néoméniés à la conjonction; en effet, c'est alors que commencent véritablement les nouvelles lunes; et les Juifs les prennent ainsi depuis plus de mille ans. Les autres, au contraire, soutiennent fortement qu'ils ont réglé les néoméniés sur la phase, et semblent en donner assez bonnes preuves. Ce conclure de tout cela, sinon qu'à cause de cette incertitude les Juifs ont donné au mois de nisan, qui est le premier parmi eux, deux néoméniés. La première a été comptée

depuis la conjonction de la lune, laquelle arrivait le trentième du mois précédent, qui était adar, où vendar : et la seconde a été prise du lendemain, ou du premier jour de ce mois de nisan, parce que la phase arrivait ce jour-là, et qu'on commençait à voir les cornes de la lune : ce qui se faisait toujours à son apparition.

A prendre les choses de la sorte, et on ne le pouvait presque autrement sans une étrange confusion, comme je le ferai voir ailleurs, il n'y a pas ombre de difficulté dans les évangélistes, qui sans cela paraissent si contraires et si opposés. Selon les cycles dont se servaient les Juifs (car je montrerai par des preuves certaines qu'ils en avaient alors), le 14 de la lune depuis sa conjonction tombait au jeudi, l'année de la passion du Sauveur; et ce fut alors qu'il fit la pâque légale, et qu'il mangea des pains sans levain avec tout le peuple. Car ce jour-là était effectivement le premier des Azymes, comme l'assurent les trois premiers évangélistes. Et néanmoins le vendredi, à prendre les choses depuis l'apparition ou la phase, était encore le premier jour des mêmes Azymes ou le quatorzième de nisan; et ce fut le soir de ce jour-là, comme on le voit par saint Jean, que les princes des prêtres et les sacrificateurs mangèrent l'agneau pascal, un jour après le commun du peuple.

Comme donc les Juifs avaient deux néoméniés, qui étaient fêtées chez eux comme elles l'étaient chez les Athéniens et chez les anciens Grecs, ils avaient, par conséquent, deux quatorzièmes jours de la lune, dans lesquels ils pouvaient immoler la pâque et manger des Azymes; et l'on verra dans la suite que, bien loin que cela fit aucun embarras pour les jours du mois, qu'on comptait toujours depuis la phase ou la seconde néoménie, cela était très-commode pour la célébration de la pâque. C'est sur cet ancien usage des Hébreux que les Juifs modernes, qui ne changent pas aisément leurs coutumes, font la pâque deux jours consécutifs : ce qui s'observe non-seulement par les talmudistes ou les traditionnaires, mais encore par les caraites, qui ne reçoivent que les Écritures. Et c'est aussi sur cela que Joséphe dit expressément que les Juifs de son temps faisaient durant huit jours la fête des pains sans levain : Nous faisons, dit ce historien (*Antiq.*, lib. II, cap. 5), durant huit jours la solennité des Azymes : *Per dies octo festum agnium, κορνον άρτων επί ημερας οκτώ, quem vocamus Azymorum*. Nous faisons, dit-il, agnium : c'était donc alors la coutume; car pour la loi de Moïse, elle ne donnait que sept jours aux Azymes, comme Joséphe le reconstate ailleurs (*Lib.* III, cap. 10), quand il parle des fêtes établies par la loi. Il est donc manifeste que l'ancien usage des Juifs avait introduit un huitième jour d'Azymes, tant à cause de la multitude infanie de peuples qui venaient de toutes parts à Jérusalem qu'à cause de l'incertitude où ils étaient d'où il fallait compter les nouvelles lunes, si c'était depuis la conjonction ou depuis la phase. Et n'est-ce pas encore la raison pourquoi le même

Joséphe dit en un endroit (c'est au livre VI de la *Guerre des Juifs*, ch. 11, gr.; à lat.) qu'ils sortirent d'Égypte le 14 du mois xanthique ou du mois de nisan? Et dans un autre endroit il assure que ce fut le 15 de ce même mois, mais à le prendre depuis la conjonction de la lune. Car c'est ce qu'il entend par ces deux mots grecs, *κατά αζυμων*, comme on le peut voir par Thucydide et par les bons auteurs grecs : *Reliquerant*, dit Joséphe (*Antiq.*, lib. II, cap. 6), *Ægyptium mense xanthico, die decima quinta secundum lunam, αζυμων και δεκάτη κατά αζυμων*, c'est-à-dire, *κατά την σύνδοον*, *secundum lunam conjunctionem*, comme on le verra ailleurs. En tout cela Joséphe a raison; et, bien loin de se contredire, comme on le lui objecte souvent, il n'écrit rien que de très-véritable; car le quatorzième selon la lune ou selon la conjonction n'était que le quatorzième selon l'apparition ou la phase. Tout ceci sera prouvé ailleurs avec plus de soin et plus d'étendue, afin qu'on ne s' imagine pas que je parle en l'air. Cependant revenons à notre narration.

Le quatorzième jour de la lune pascalle, à le prendre depuis la conjonction, était sur son déclin, quand les apôtres demandèrent au Sauveur : Où voulez-vous que nous allions vous préparer ce qu'il faut, pour manger la pâque? Il y a assez d'apparence qu'ils ne lui firent cette demande que lorsqu'ils virent qu'on était au temps qu'il fallait préparer l'agneau; ainsi Jésus-Christ put envoyer saint Pierre et saint Jean à Jérusalem vers les trois heures après midi, qui était le temps, selon l'historien des Juifs, qu'on commençait à immoler la pâque, c'est-à-dire à tuer l'agneau pascal, soit qu'on le fit dans le temple, soit qu'on le fit dans les maisons de la ville sainte. Ces deux disciples préparèrent toutes choses; et le soir étant venu, *vespere autem facto* (*Marc.* XIV, 17), le Fils de Dieu partit de la montagne des Oliviers et se rendit avec ses autres apôtres à Jérusalem. Je crois qu'il pouvait être plus de six heures du soir, et comme le temps de manger l'agneau pascal était arrivé, Jésus se mit à table, et les douze apôtres avec lui : *Et cum facta esset hora*, dit saint Luc (*XXII*, 14 et suiv.), *discubuit, et duodecim apostoli cum eo*.

Ce fut alors qu'il leur dit : *J'ai souhaité ardemment de manger avec vous cette pâque, avant de souffrir*. Car je vous déclare que désormais je n'en mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. Le mot de *pasccha*, qui est chaldéen, et qu'on appelle *phase*, ou *pesach* en hébreu, signifie *passage*, comme il est marqué dans l'Exode (*XII*, 11, 12). Car le Dieu d'Israël n'ordonna d'immoler l'agneau, ou la pâque, que pour témoigner que l'ange qui extermina les premiers-nés des Égyptiens, passa les maisons marquées du sang de cet agneau, sans faire aucun mal aux enfants des Hébreux, et encore pour signifier qu'ils possaient de la servitude d'Égypte en un état de liberté. C'est donc comme si Jésus-Christ disait à ses apôtres : Je ne ferai plus avec vous la pâque, jusqu'à ce qu'étant passés de ce monde, et

s'accomplisse parfaitement dans le royaume de Dieu; parce qu'alors vous serez délivrés de la servitude du péché, pour être à jamais dans une joie pleine et une entière liberté.

Le Sauveur lave les pieds des apôtres.

Le Fils de Dieu ayant mangé l'agneau, avec du pain sans levain et des laitues sauvages, ou d'autres herbes amères, et ayant accompli toutes les cérémonies de la cène pascalle, se leva de table, comme le marque saint Jean, quitta ses vêtements (il entend son manteau) et ayant pris un linge il le mit autour de lui. Il versa ensuite de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds de ses apôtres et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. Il commença par Simon Pierre, qui, voyant l'action si humble de son cher maître, lui dit : Seigneur, vous voulez me laver les pieds? Jésus lui répondit : Ce que je fais, vous ne le savez pas maintenant, mais vous le savez ci-après, c'est-à-dire quand le Saint-Esprit vous l'aura appris, car il vous inspirera d'être, à mon exemple, plein d'humilité dans le ministère de l'apostolat. Saint Pierre lui dit : Vous ne me laverez jamais les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne les lave, vous n'aurez point de part avec moi. Simon Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui a été lavé n'a besoin que de se laver les pieds, car il est net dans tout le reste. C'est comme s'il disait : Celui qui croit en moi, et qui a été lavé dans les eaux saintes du baptême, est véritablement pur et net; il faut pourtant nettoyer ses pieds, c'est-à-dire, ses vaines journalières et les petits dérèglements de ses affections, qui sont les pieds de son âme. Jésus-Christ ajoute aussitôt : Pour vous autres, vous êtes purs, mais non pas tous, et sed non omnes. Car il savait bien qui était celui qui devait le trahir; c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous purs. Et comment Judas aurait-il été pur, puisque le démon lui avait inspiré et mis dans le cœur de trahir son maître (*Jean*, XIII, 4-11)?

Le Seigneur allait établir le divin sacrement de l'eucharistie, c'est-à-dire, le mystère de son corps et de son sang. Il voulut donc, par ce profond abaissement, apprendre aux ministres sacrés de ses autels, combien ils devaient être humbles et éloignés du faste et de l'orgueil qui règne dans le monde : et d'ailleurs il voulut enseigner à ceux qui participent aux divins mystères, combien il faut qu'ils soient purs, pour en approcher dignement. Quand donc Jésus eut lavé les pieds de ses apôtres, il reprit ses vêtements, et, s'étant remis à table, *cum recubisset iterum*, il leur dit : Savez-vous ce que je viens de vous faire? Vous m'appelez maître et Seigneur; et vous avez raison, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre Seigneur et votre maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fussiez comme j'ai fait à votre égard. En vérité, en vérité je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que le maître, et l'apôtre

n'est pas plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous avez ces choses, vous serez heureux, si vous les pratiquez (*Jean*, XIII, 12-17).

Établissement de l'eucharistie.

Le Sauveur ayant dit ces choses, fut troublé en son esprit, *turbatus est spiritu*; mais il le fut volontairement, pour la consolation de ceux qui le sont souvent malgré eux. Et ce fut alors qu'il déclara à ses apôtres, eux étant à table, et mangeant avec lui, ce qui devait lui arriver. Voici comme il leur parla : En vérité, en vérité je vous le dis, un de vous autres me trahira. Là-dessus, les disciples s'entre-regardaient, étant en peine de qui il parlait. Or il y en avait un d'entre eux qui était couché sur le sein de Jésus, et que Jésus aimait. Simon Pierre lui fit signe, et lui dit : Saches qui est celui dont Jésus parle. Ce disciple se reposant donc sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est ce? Jésus lui répondit : C'est celui à qui je donnerai un morceau de pain que j'aurai trempé. C'est saint Jean l'évangéliste qui rapporte ces choses, qui lui étaient arrivées à lui-même. Mais saint Matthieu dit encore que quand Jésus-Christ eut déclaré aux apôtres qu'un d'entre eux devait le trahir, cela leur causa une grande tristesse, et que chacun d'eux commença à dire : Est-ce moi, Seigneur? Il leur répondit : Celui qui met avec moi la main au plat me trahira. Puis il ajoute : A la vérité il va en arriver du Fils de l'homme selon qu'il est écrit de lui; mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi. Il aurait mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né. Alors Judas, qui le trahit depuis, lui dit aussi : Est-ce moi, maître? Il lui répondit : C'est vous-même. Il y a apparence que Jésus lui fit cette réponse tout bas, car vous ne voyons pas que les autres apôtres aient su alors que ce fut lui le trahire. Et saint Jean ne le découvrit que peu de temps après, quand Jésus donna à Judas un morceau de pain trempé (*Jean*, XIII, 21-26; *Matth.*, XXVI, 20-25; *Marc.*, XIV, 17-21).

Pendant que le Fils de Dieu était à table avec ses apôtres et qu'ils mangeaient ensemble en ce dernier souper, qui fut fait après la cène pascalle, où tout était fort sobre, il voulut, par l'excès d'un amour infini, établir le sacrement de son corps et de son sang. Ayant donc pris du pain sans levain, car alors il n'y en avait plus de levé dans les maisons de Jérusalem, il le bénit par une prière qu'il fit à son Père; puis, l'ayant rompu, il en donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps, *hoc est corpus meum*. Ce qui veut dire, selon le sentiment de l'Église : Ceci est mon corps, non en symbole et en figure, mais en substance et en réalité, bien qu'il soit caché sous les apparences du pain. Après quoi, prenant un calice, où il y avait du vin avec un peu d'eau, il rendit, en priant, grâces à son Père céleste; puis il le leur donna, en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang de la nouvelle alliance, *hic est enim sanguis meus novi testamenti*, qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés. Il ajouta